



**MANGER
MIEUX
EST UN
PRIVILÈGE**

**MANGER
EST UN DROIT.**

PARTAGE
avec les enfants du monde



Chaque jour, vous choisissez des produits, vous composez des assiettes, vous créez des expériences.
Chaque jour, vous nourrissez.

Mais ailleurs, pour des millions d'enfants, manger n'est ni un plaisir, ni un choix. C'est une incertitude. Parfois un espoir. Trop souvent un manque.

Depuis plus de 50 ans, PARTAGE agit aux côtés des enfants les plus vulnérables pour défendre leurs droits fondamentaux. Association de solidarité internationale reconnue d'utilité publique, nous accompagnons 26 partenaires locaux à travers le monde pour permettre aux enfants d'être éduqués, soignés, protégés – et nourris.

Car sans repas, il n'y a ni concentration, ni apprentissage, ni avenir possible.

Cette année, avec la campagne « **Manger mieux est un privilège. Manger est un droit.** », nous souhaitons ouvrir les yeux et mobiliser celles et ceux qui, comme vous, sont au cœur de cet enjeu.

Parce que nourrir, c'est déjà agir.

Parce qu'ensemble, nous pouvons faire résonner ce message bien au-delà des cuisines.

MISSION

PARTAGE défend et promeut avec exigence les droits fondamentaux de l'enfant et son épanouissement, face aux défis économiques, sociétaux et écologiques d'aujourd'hui et de demain.



ÉDUCATION

L'éducation est au cœur de tout. Elle n'est pas seulement un droit fondamental : c'est la condition première pour grandir libre, confiant et acteur de sa vie.



SANTÉ & ALIMENTATION

Parce qu'un enfant ne peut apprendre l'estomac vide, PARTAGE fait de la santé et de l'accès à l'alimentation une priorité indissociable de son action.



PROTECTION CONTRE LES ABUS

Chaque enfant a le droit de grandir en sécurité, respecté, écouté. Nous agissons avec nos partenaires pour protéger les enfants que nous accompagnons contre toutes les formes de violences et d'abus qui menacent leur développement et leur intégrité.



DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Un enfant ne peut s'épanouir durablement que dans un environnement stable, solidaire et protecteur. C'est pourquoi PARTAGE agit au-delà de l'enfant, en soutenant le développement socio-économique de ses proches et de sa communauté.



Nos actions sur l'alimentation

CANTINES DU MONDE est une initiative solidaire portée par notre association, dont l'objectif est de garantir à chaque enfant, partout dans le monde, le droit fondamental à une alimentation régulière et de qualité. À travers des projets concrets de cantines scolaires, nous agissons pour que l'heure du repas devienne un moment de santé, d'éducation et d'avenir pour les enfants les plus vulnérables.



**Programmes
d'alimentation**

3 millions de repas
distribués en 3 ans

Formation

des enseignant.e.s, parents,
cantinier.e.s aux enjeux
d'alimentation durable

Equipement
en point d'eau pour
hygiène des mains

52 Cantines

SENSIBILISER

Comme chaque année, PARTAGE lance une campagne de sensibilisation à destination du grand public français pour sensibiliser à la malnutrition dans le monde et à l'urgence d'agir, chacun à son niveau.

DANS LES MEDIAS

PARTAGE est accompagnée par une agence de communication en relations presse qui relayera la campagne dans les médias nationaux et régionaux.

SUR NOS OUTILS

Dans la newsletter de PARTAGE, envoyée à 65 K personnes, sur notre site internet, sur nos réseaux sociaux (Linkedin, Facebook et Instagram)



ET GRÂCE À VOUS !

Pour aller au plus près du public et pour que notre message soit entendu, nous avons choisi de mobiliser celles et ceux qui nourrissent chaque jour. Les restaurants partenaires deviennent les ambassadeurs de la campagne Cantines du Monde, en relayant nos messages et en sensibilisant leurs clients à l'importance de l'accès à une alimentation saine et régulière pour tous les enfants.

En participant à cette initiative, vous transformez votre établissement en un lieu d'engagement et de solidarité. À travers des actions simples – mise en avant de la campagne, proposition d'un plat solidaire, collecte de dons ou communication auprès de votre clientèle – vous contribuez activement à faire connaître les enjeux de la sécurité alimentaire et à soutenir concrètement les projets de cantines scolaires portés par PARTAGE.

SENSIBILISER

MANGER MIEUX EST UN PRIVILÈGE, MANGER EST UN DROIT.

Ce message ouvre un débat essentiel, en France comme à l'international. Il rappelle une réalité souvent invisible : si la qualité de l'alimentation – manger bio, local, équilibré – est aujourd'hui perçue comme un choix ou un engagement, pour des millions d'enfants, l'enjeu est d'abord d'avoir accès à un repas, tout simplement.

En France, la précarité alimentaire progresse et prive de nombreuses familles d'un accès régulier à une alimentation de qualité. À l'international, dans les pays où PARTAGE intervient, le repas servi à l'école représente parfois le seul repas de la journée. À travers cette campagne, nous souhaitons mettre en lumière cette fracture, sensibiliser le public en rappelant que l'accès à l'alimentation est un droit fondamental, inscrit dans les textes internationaux.

En vous mobilisant, vous, les restaurateurs, acteurs du quotidien et symboles du "manger mieux", nous créons un pont entre ces deux réalités : celle du privilège et celle du droit.



**Prêts à vous
engager avec
nous ?**

ENGAGEZ-VOUS!

- Mettre en avant nos outils de communication :
 - Affiche de la campagne
 - Flyers recette à disposition pour votre clientèle
 - Stickers "Restaurant engagé"
 - Outils PLV aux couleurs de la campagne au choix : chevalet, range couverts, sticker QRCode avec renvoi vers la page campagne
- Relayer votre engagement sur vos outils digitaux; Partager nos posts sur vos réseaux sociaux

FAITES UN DON!

Parce que chaque geste compte, tout est possible.

- 1, 2, 3, 4...10 €, le montant de votre choix reversé au profit de PARTAGE par repas commandé
- Un pourcentage de vos recettes sur une période donnée pour "créer le mouvement" et vous positionner comme un restaurateur engagé auprès de votre clientèle



PARTAGE

avec les enfants du monde

Association de solidarité internationale fondée en 1973.
Régie par la loi de 1901, reconnue d'utilité publique.

40, rue Vivenel - B.P. 70311 60203 COMPIEGNE cedex - FRANCE

Tél. : 03 44 20 92 92

E-mail : mecenat@partage.org

www.partage.org

